

Versailles, une passion

Album amicorum
présenté à Béatrix Saule

SilvanaEditoriale


CHATEAU DE VERSAILLES

Centre
de

CHATEAU DE VERSAILLES
Recherche


SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

Versailles, une passion

Album amicorum
présenté à Béatrix Saule

Textes rassemblés par

Yves Carlier, Élisabeth Caude,
Alexandre Maral et Béatrice Sarrazin

SilvanaEditoriale



Versailles : à la découverte du monde portuaire

Versailles a joué un rôle important pour les ports en France. Avec l'Ordonnance de la Marine (1681) et l'Ordonnance pour les armées navales et arsenaux de marine (1689), ainsi que d'autres lois, la monarchie a établi les bases et les institutions qui ont permis à la marine française de prendre son essor aux XVII^e et XVIII^e siècles. La Couronne a fait construire des ports et des villes portuaires, a initié des projets d'infrastructure, à l'instar du canal des Deux-Mers, et entretenait une flotte importante.

Versailles a, en outre, su susciter l'intérêt du grand public pour l'univers maritime. La petite flotte voguant sur le Grand Canal était là pour rappeler en permanence l'existence de la mer à la cour. Les *Ports de France* de Joseph Vernet (1714-1789) ont été commandés dans l'unique but de représenter le monde maritime au cœur de la société. Ce projet initié par la cour, exposé dans le salon, qui doit sa renommée à la technique d'impression utilisée, offre une synthèse de l'univers complexe des ports, des riches investisseurs et du pouvoir royal.

De plus, Versailles a attiré l'attention et l'intérêt du grand public sur les projets maritimes. Les inventeurs espéraient augmenter leurs chances de voir leurs projets aboutir en tirant parti de la présence des ministres et des membres de la famille royale et tentaient d'obtenir des fonds pour leurs recherches, d'autres demandes d'essais par la marine ou encore des privilèges pour l'utilisation exclusive de leurs inventions. Divertissement, reconnaissance, faveurs et financement de la recherche ne faisaient qu'un à la cour et les inventeurs faisaient imprimer des comptes rendus de présentation devant la cour pour toucher un plus large public. Afin de ne pas être « la dupe » (1755) d'inventeurs douteux, la cour faisait souvent tester les inventions par l'Académie, avant de permettre à un courtisan de haut rang d'assister à

un essai dans la Bibliothèque royale ou au jardin du Roi à Paris par exemple. En cas de réussite de l'essai, l'invention était présentée devant le roi.

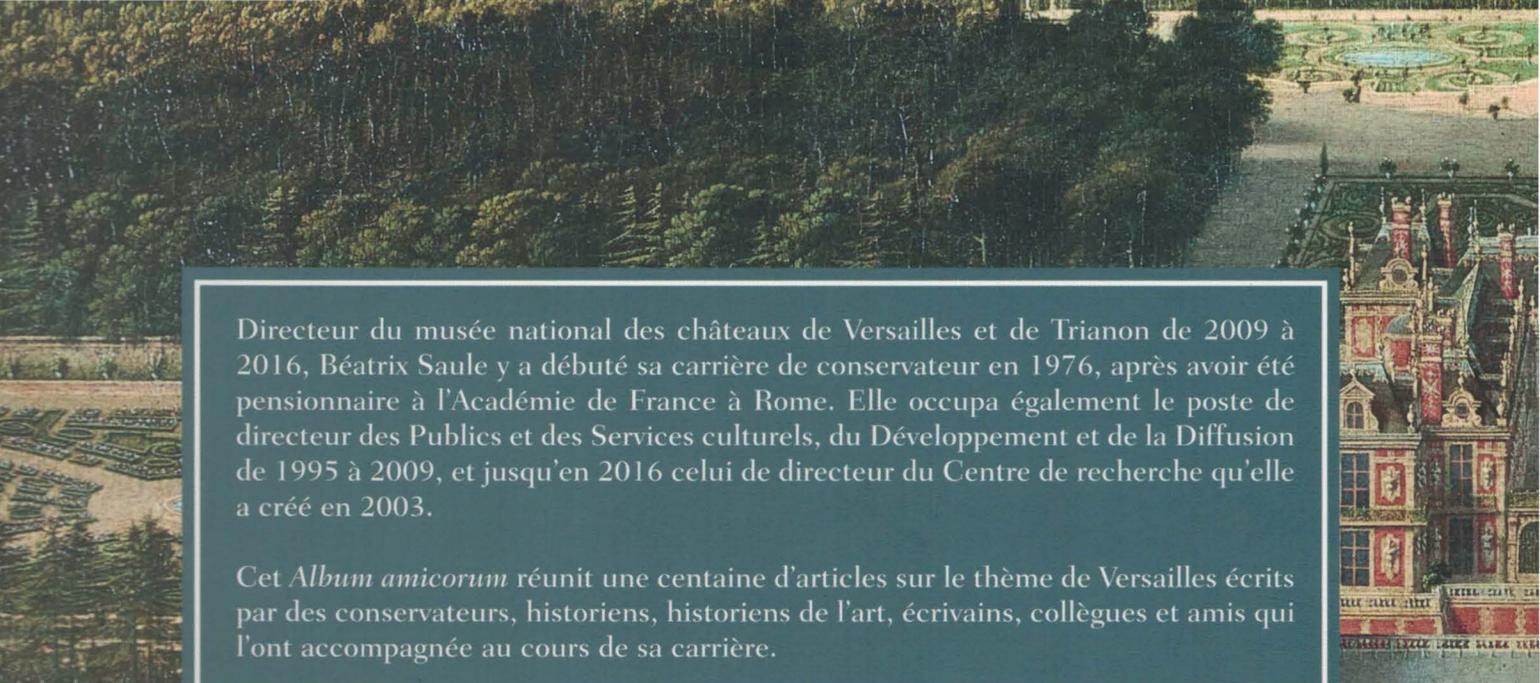
Quelques exemples montrent toute la difficulté du processus : le chevalier de Brossard avait inventé un système de propulsion pour navires, qu'il avait révélé à Honfleur « en présence de tous les officiers de ce Port ». Il s'est battu pendant des années pour pouvoir présenter son invention devant la cour. « Attendu les frais... pour le transport de la Machine à Versailles, et le long séjour qu'il a fait à la suite de la cour », le comte d'Estaing acceptait d'accorder une subvention à l'« inventeur imaginaire », mais lui refusait toute démonstration. Toutefois, le chevalier continuait d'espérer pouvoir mettre en place des « expériences [...] sur le Grand Canal, en présence de toute la cour assemblée ». Deux exemples témoignent des égards portés par la cour, comme celui de la hiérarchie des pièces : après « quantité de voyages en cour », un inventeur fut autorisé à montrer sa nouvelle pompe pour navire en 1733 à l'Orangerie. En 1734 furent organisées des « épreuves » que le secrétaire d'État à la Marine, Maurepas, « honora de sa présence ». Tout le monde se dit satisfait de la pompe, excepté les hommes de la marine, qui la trouvaient trop lourde à manipuler et à réparer.

Lors du test d'éléments optiques pour phares en 1788 dans le parc du château de Versailles, l'entrepreneur était invité à ne pas déranger les faisans ni les perdrix. La lumière projetée par le « phare exposé dans le parc de Versailles sous les yeux du roi » sur le château était, aux dires de l'entrepreneur, « très brillante ».

DR. MARK HENGERER

Professeur d'histoire moderne, Institut d'histoire de la Ludwig-Maximilians-Universität, Munich





Directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon de 2009 à 2016, Béatrix Saule y a débuté sa carrière de conservateur en 1976, après avoir été pensionnaire à l'Académie de France à Rome. Elle occupa également le poste de directeur des Publics et des Services culturels, du Développement et de la Diffusion de 1995 à 2009, et jusqu'en 2016 celui de directeur du Centre de recherche qu'elle a créé en 2003.

Cet *Album amicorum* réunit une centaine d'articles sur le thème de Versailles écrits par des conservateurs, historiens, historiens de l'art, écrivains, collègues et amis qui l'ont accompagnée au cours de sa carrière.

